



BERNARD ARNAULT FAIT LA GUERRE AUX PRÉCAIRES ET À LEURS ORGANISATIONS !

Le 12 février 2023, une trentaine de militant.es du DAL, de la CGT Chômeurs, de la CGT Spectacle et de AC! ont envahi symboliquement la Samaritaine et ont posé des banderoles. L'action s'est déroulée dans le calme, a duré une demi-heure sans aucune dégradation. En mars, les quatre organisations sont attaquées en justice par l'entreprise de M. Arnault, l'homme le plus riche du monde en 2022 et propriétaire de la Samaritaine. Au menu : l'interdiction d'entrer dans le magasin sous peine d'astreinte de 2000€ par personne et le paiement de 10 000€ à ses avocats.

Cette action avait pour but de dénoncer les inégalités grandissantes qui structurent la société française, dans ce temple du luxe où une paire de bottes équivaut au salaire annuel d'un smicard, à deux ans d'indemnisation d'un.e chômeur.euse par l'assurance chômage ou à deux années de loyer d'un deux pièces dans le centre de Paris. Inégalités que le gouvernement actuel veut encore amplifier.

Quatre réformes ont été dénoncées :

- la réforme des retraites.
- la double réforme de l'assurance chômage qui a imposé aux 9 millions de travailleur.euses privé.es d'emploi et précaires du pays une baisse drastique du montant de leurs indemnités, une réduction du temps d'indemnisation et un contrôle de plus en plus intrusif.
- la loi Kasbarian-Berger qui pénalise durement les locataires en difficulté face à la cherté des loyers, criminalise les sans-abris qui occupent un des 3,1 millions de logements vacants pour se protéger de la violence de la rue et sanctionne les piquets de grève et les occupations des lieux de travail.
- le projet de RSA contre activité, qui réintroduit le travail

gratuit pour l'employeur et contraint pour le travailleur. Il s'agissait aussi de pointer du doigt ces attaques contre les classes populaires qui font face à des salaires de misère, à des loyers et des charges toujours plus élevés, au retour de l'inflation, à une protection sociale et à des services publics affaiblis d'année en année.

C'est dans ce contexte que les profits de l'industrie du luxe et plus particulièrement de LVMH, l'entreprise de M. Arnault, explosent (respectivement +13 % et +17 % en 2022) avec l'aide active d'un gouvernement à leur service. Ainsi Bernard Arnault a gagné en une année l'équivalent de 821 855 années de SMIC, et il aurait encore besoin de faire les poches des associations et syndicats de précaires pour payer ses avocats ?

Pourquoi cette attaque judiciaire ? Bernard Arnault et le petit milieu des milliardaires veulent continuer à s'enrichir sans limite, sans être dérangés par ceux et celles qu'ils contribuent à appauvrir, quitte à instrumentaliser la justice pour les bâillonner.

M. Arnault, à quoi vous sert tout cet argent ? À abîmer la planète par vos placements et votre mode de vie ? À plonger toujours plus d'humains dans la misère ?

M. Arnault, payez des impôts pour renforcer les services publics !

M. Arnault, payez des logements sociaux pour loger les sans toit et les habitant.es de taudis !

M. Arnault, payez des cotisations sociales pour mieux protéger la population !

M. Arnault, payez des salaires corrects pour aider vos salarié.s à vivre décemment !

M. Arnault, donnez votre bateau de 100 mètres de long pour secourir les migrant.es naufragé.es !...

« FÊTE À BERNARD » LE LUNDI 12 JUIN

À PARTIR DE 15H00

M°7 PONT-NEUF, VERS SAMARITAINE

